

## FICHE-OUTIL N°9 : LES PROCÉDÉS DE REPRISE

### Les reprises nominales et pronominales

Pour éviter la répétition d'un groupe nominal, il est possible de le remplacer par un autre groupe nominal ou par un pronom. On nomme « procédés de reprise » ces diverses possibilités.

#### I/La reprise nominale

Ils existent plusieurs types de noms ou de groupes nominaux qui jouent le rôle de substituts. Ils peuvent être :

- un **synonyme**, c'est-à-dire un mot de sens très proche ;
- une **périphrase**, qui exprime en plusieurs termes ce qu'un seul pourrait dire. Ce procédé de reprise permet d'insérer une information nouvelle ;
- un **terme générique** qui regroupe des éléments appartenant à une même catégorie.

#### II/La reprise pronominale

Les pronoms sont des mots qui jouent le même rôle qu'un groupe nominal.

- Un pronom **représentant** sert à remplacer un mot –généralement un nom-, un groupe de mots, une idée déjà émise. Il les remplace et permet d'éviter qu'on ne les répète.

Ex : *Il n'y avait que deux personnes. Elles se sont rencontrées.*

- Un pronom **nominal** est irremplaçable et conserve une valeur propre.

Ex : *Tu n'y gagnes rien* : aucun autre mot ne peut remplacer *tu* ou *rien*.

## 1/ Les pronoms personnels

Ils correspondent aux six personnes du verbe. Leurs formes peuvent varier selon la personne, le genre, le nombre et la fonction du mot qu'ils désignent.

Les pronoms personnels de la 1<sup>ère</sup> personne (*je, nous*) servent à nommer celui ou ceux qui parlent. Les pronoms de la 2<sup>ème</sup> personne (*tu, vous*) servent à nommer celui ou ceux à qui l'on parle. Les pronoms personnels de 3<sup>ème</sup> personne servent à reprendre un élément du texte, qui est le plus souvent un groupe nominal.

		Sujets	Compléments
Singulier	1 <sup>ère</sup> personne	je	me, moi
	2 <sup>ème</sup> personne	tu	te, toi
	3 <sup>ème</sup> personne	il, elle	le, la, lui, se, soi
Pluriel	1 <sup>ère</sup> personne	nous	nous
	2 <sup>ème</sup> personne	vous	vous
	3 <sup>ème</sup> personne	ils, elles	les, leur, se, eux, elles

**Remarque** : *En* et *y* sont appelés pronoms adverbiaux. *En* remplace le plus souvent un GN introduit par la préposition *de* et *y* un GN introduit par la préposition *à*.

Ex : *Je viens d'Herblay. J'en viens. J'habite à Herblay. J'y habite.*

## 2/ Les pronoms démonstratifs

Dans la plupart des cas, ils remplacent un nom qui serait précédé d'un déterminant démonstratif. Ex : *Je préfère ce disque à celui-là* (=ce disque-là).

Les pronoms démonstratifs se présentent soit sous une forme simple, soit sous une forme renforcée par les particules *ci* et *là*.

Singulier		Pluriel		Neutre
Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
celui	celle	ceux	celles	ce (c'), ceci
celui(-ci)	celle(-ci)	ceux(-ci)	celles(-ci)	cela (ça)
celui(-là)	celle(-là)	ceux(-là)	celles(-là)	

### 3/ Les pronoms possessifs

Ils remplacent un nom qui serait précédé par un déterminant possessif.

Ex : Mes chaussures sont identiques aux tiennes (= à **tes** chaussures).

		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Personne qui possède	Singulier				
	1 <sup>ère</sup> personne	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	2 <sup>ème</sup> personne	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3 <sup>ème</sup> personne	le sien	la sienne	les siens	les siennes
	Pluriel				
	1 <sup>ère</sup> personne	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
2 <sup>ème</sup> personne	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres	
3 <sup>ème</sup> personne	le leur	la leur	les leurs	les leurs	

### 4/ Les pronoms interrogatifs et exclamatifs

<b>Formes simples</b>	qui, que, à quoi, à qui, ...			
<b>Formes composées</b>	(le)quel, auquel...	(la)quelle, à laquelle...	(les)quels, auxquels	(les)quelles, auxquelles

### 5/ Les pronoms indéfinis

Ils peuvent être représentants ou nominaux (voir ci-dessus).

pluralité	totalité	singularité	quantité nulle (en relation avec <i>ne</i> )	ressemblance / différence
plusieurs, certains, la plupart, quelques-uns, etc.	tout, tous, chacun, etc.	quelqu'un, quelque chose, quiconque, qui que ce soit, etc.	personne, rien, nul, aucun, etc.	le même, l'autre, autre chose, etc.

### 6/ Les pronoms relatifs

Ils remplacent un groupe nominal (ou un pronom) qui se trouve dans la proposition principale (l'antécédent).

Il existe des pronoms relatifs simples (invariables) et des pronoms relatifs composés (qui varient en genre et en nombre).

Formes du pronom relatif	
<b>Pronoms relatifs simples</b>	qui, que, quoi, dont, où à qui / de qui, à quoi / de quoi...
<b>Pronoms relatifs composés</b>	auquel, à laquelle (auxquels, auxquelles) duquel, de laquelle (desquels, desquelles)

### 7/ Les pronoms numéraux

-les pronoms numéraux cardinaux : **un deux, trois, etc.**

-les pronoms numéraux ordinaux : **le(s) premier(s), la(les) première(s), le deuxième, etc.**

**Attention** : Il ne faut pas confondre des déterminants et des pronoms qui peuvent avoir la même forme (*le, la les, deux, trois, chacun...*). Un déterminant se trouve toujours devant un nom, le pronom n'accompagne pas de nom.

Ex : *Cet homme a visité la Chine.*

*Il la connaît.*